# Fiche technique de sécurité selon 91/155/CEE

Nom du produit:

# PERform PERform soft/past, pâte molle à étaler, adhésif.

Coltène Whaledent

revue le: 02.01. 2011 page: 1 von 7

# 1 Désignation du produit, de la préparation et de la société

# Nom du produit PERform PERform soft/past, pâte molle à étaler, adhésif.

Emploi de la substance / de la préparation Production de prothèses dentaires

#### Producteur/fournisseur:

Hedent GmbH Obere Zeil 6-8 D-61440 Oberursel

0049 6171-52036 Fax: -52090 Distribution en France exclusive:

Colténe Whaledent, 9 Boulevard Alexandre Oy,

F-72058 Le Mans7Cedex, France

Telephone: 0033 2 4339 3030 Fax: 0033 2 4339 3040

Service chargé des renseignements:

Tel. 0049 6171-52036 Fax: 0049 6171-52090 eMail: contact@hedent.de

Centre antipoison de Berlin: Téléphone (24 heures) 030

19240 (+49 30 19240

# 2. Composition/informations sur les composants

Caractérisation chimique

**Description:** Préparation aux Ethylmethacrylate

Composants contribuant aux dangers:

Présence de :

à la concentration de environ 40% Tripropylenglycoldiacrylate

Numéro-CAS 97-63-2 à la concentration de 5%

Numéro-EG 607-071-00-2 Numéro-UN aucune donnée Numéro-EINECS 2025975 Numéro-CAS 42978-66-5 Xi

Uréthanacrylate aliphatique R- R36

à la concentration de environ 60%

Numéro-UN 8027 Concentration 95%

Numéro-CAS aucune donnée Numéro-UN aucune donnée

Xi Numéro-CAS aucune donnée

R- R36 Xi

R- R36

Indications complémentaires :

Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

# 3. Identification des dangers

Principaux dangers:

Xi Irritant

F Facilement inflammable

#### Indications particulières sur le danger pour l'homme et l'environnement:

Le produit est à étiqueter, conformément au procédé de calcul de la "Directive générale de classification pour les préparations de la CE", dans la dernière version valable.

R 11 Facilement inflammable.

R 37/38 Irritant pour les voies respiratoires et la peau.

R 43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

# Système de classification :

La classification correspond aux listes CEE actuelles, mais est complétée par des indications tirées de publications spécialisées et des indications fournies par l'entreprise.

# 4. Premiers secours

**après inhalation :** Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles. **après contact avec la peau :** Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.

après contact avec les yeux :

Lavage avec de l'eau en écartant les paupières plusieurs minutes. Si les troubles persistent, consulter un médecin.

après ingestion : Ne pas faire vomir, demander d'urgence une assistance médicale.

### 5. Mesures de lutte contre l'incendie

#### Moyens d'extinction:

CO2, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants par de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.

Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité : Jet d'eau à grand débit.

### Dangers particuliers dus au produit, à ses produits de combustion ou aux gaz dégagés :

Possibilité de formation de gaz toxiques en cas d'échauffement ou d'incendie.

Equipement spécial de sécurité : Aucune mesure particulière n'est requise.

# 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

#### Les précautions individuelles:

Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.

### Mesures pour la protection de l'environnement :

Eviter de rejeter à l'égout, les fosses et les caves.

### Méthodes de nettoyage/récupération :

Recueillir à l'aide d'un produit absorbant les liquides (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, tissues pour des quantités petites)

Indications complémentaires : Aucune substance dangereuse n'est dégagée.

# 7. Manipulation et stockage

#### Manipulation:

Précautions à prendre pour la manipulation: Tenir les emballages hermétiquement fermés

#### Préventions des incendies et des explosions:

Tenir à l'abri de sources d'inflammation - ne pas fumer. Prendre des mesures contre une charge électrostatique.

# Stockage:

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage : Stocker à un endroit frais.

Indications concernant le stockage commun : non nécessaire

Autres indications sur les conditions de stockage :

Stockage frais (pas au-dessus de 25° C)

Stocker au frais et au sec dans des fûts métalliques bien fermés

# 8. Contrôle de l'expositon/protection individuelle

# Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques :

Sans autre indication, voir point 7.

# Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail

# Ethylmethacrylate

VME () Valeur momentanée: 820 mg/m³, 200 ppm

Valeur à long terme: 410 mg/m³, 100 ppm

# Indications complémentaires :

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

# Equipement de protection individuel :

# Mesures générales de protection et d'hygiène :

Tenir à l'écart de produits alimentaires, de boissons et de nourriture pour animaux.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Eviter tout contact avec la peau

Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau

# Protection respiratoire

Pas nécessaire en cas de ventilation suffisante; autrement utilisilisation de protection respiratoire (filtre A).

#### Protection des mains :

Si le contact avec la peau ne peut pas être empêché, des gants de protection sont recommandé pour éviter une sensibilisation possible.

Gants résistant aux solvants

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

#### Matériau des gants

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

#### Temps de pénétration du matériau des gants

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

Pour le contact permanent dans des domaines d'emploi ne présentant pas de risque élevé de blessures (ex: laboratoire), des gants dans les matériaux suivants sont appropriés:

Gants en PVA

Pour le contact permanent d'une durée maximale de 15 minutes, des gants dans les matériaux suivants sont appropriés:

Butylcaoutchouc

Caoutchouc fluoré (Viton) Caoutchouc chloroprène

Protection des yeux: étanche les lunettes de protection fermantes

Protection du corps : Vêtement de protection léger

# 9. Propriétés physiques et chimiques

Indications générales.

Forme: liquide Couleur: rouge

Odeur: genre ester

Modification d'état

Point de fusion: 48°C
Point d'ébullition: 100°C
Point d'éclair: 15°C
Température d'inflammation: 430.0°C

Auto-imflammabilitité:

Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

#### Danger d'explosion :

Le produit n'est pas explosif; toutefois, des mélanges explosifs vapeur-air peuvent se former.

Limites d'explosivité :

inférieure : 2,1 Vol % supérieure : 12,5 Vol % Pression de vapeur à 20°C: 47 hPa

# 10. Stabilité et réactivité

Conditions à éviter : Pas de décomposition en cas de stockage et de manipulation conformes.

Réactions dangereuses Aucune réaction dangereuse connue

Produits de décomposition dangereux : néant

# Indications complémentaires :

Possibilité de polymérisation générant du chaleur en cas de stockage trop longue et/ou au température élevé.

# 11. Informations toxicologiques

#### Toxicité aiguë:

#### Effet primaire d'irritation :

de la peau : Irrite la peau et les muqueuses.

des yeux : Pas d'effet d'irritation.

Sensibilisation: Sensibilisation possible par contact avec la peau.

#### Indications toxicologiques complémentaires :

Selon le procédé de calcul de la dernière version en vigueur de la directive générale CEE sur la classification des préparations, le produit présente les dangers suivants :

Irritant

# 12. Informations écologiques

### Indications générales :

Catégorie de pollution des eaux 1 (calculé d'après VwVwS) : peu polluant Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

# 13. Considérations relatives à l'élimination

# Produit:

#### **Recommandation:**

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts. Des petites quantités peuvent être melangées al (aux) composant(s) du système pour la polymérization et jetées aux ordures ménagères. Des quantitées plus importantes sont à déposer dans des containers d'ordures spéciaux conformément aux règlements en vigueur dans les différents pays.

#### Catalogue européen des déchets

18 01 06 produits chimiques à base de ou contenant des substances dangereuses

# 14. Prescriptions de transport

Transport par terre ADR/RID et GGVS/GGVE (ordonnance sur le transport de produits

dangereux - route et train) (transfrontalier/domestique) :

Classe ADR/RID-GGVS/E (ordonnance sur le transport de produits dangereux - route et

train): 3 (F1) Matières liquides inflammables.

Indice Kemler: 330
No UN: 2277
Groupe d'emballage: II

Désignation du produit : 2277 Ethylmethacrylate, solution

Transport maritime IMDG/GGVSee ((ordonnance sur le transport de produits dangereuxmer) :

 Classe IMDG/GGVmer :
 3

 No UN :
 2277

 Label:
 3

 Groupe d'emballage :
 II

 No EMS :
 F-E,S-D

Polluant marin: Non

Désignation technique exacte: Ethylmethacrylate solution

Transport aérien ICAO-TI et IATA-DGR:

Classe ICAO/IATA: 3
No ID UN: 2277
Label: 3
Groupe d'emballage: II

Désignation technique exacte : Ethylmethacrylate solution

# 15 nformtions régelmentaires

#### Marquage selon les directives CEE :

Le produit est classé et identifié suivant les directives de la Communauté européenne / la " GefStoffV

" = la Réglementation sur les Produits dangereux

# Lettre d'identification et caractérisation de danger du produit :

Xi Irritant

F Facilement inflammable

# Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage :

Ethylmethacrylate

# Phrases R:

- 11 Facilement inflammable.
- 37/38 Irritant pour les voies respiratoires et la peau.
- 43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

# Phrases S:

- 9 Conserver le récipient dans un endroit bien ventilé.
- 16 Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles Ne pas fumer.
- 24 Éviter le contact avec la peau.
- 33 Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.
- 37 Porter des gants appropriés.
- 43 En cas d'incendie, utiliser du sable, du dioxyde de carbone ou un agent d'extinction à poudres inertes. Ne jamais utiliser d'eau.
- Prescriptions nationales :
- · Directives techniques air :

### Classe Part en %

Wasser <1 II >90

### Classe de pollution des eaux :

Classe de danger pour l'eau 1 (calculé d'après VwVwS) (classe de pollution des eaux 1) : peu polluant

# 16. Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

# Phrases R importantes:

11 Facilement inflammable.

37/38 Irritant pour les voies respiratoires et la peau.

43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

### Service responsable de l'édition de cette fiche de données:

Service Sécurité/Environnement

### Contact:

Hedent GmbH Tel.: (+49) 06171 - 52036

Stephan Gerlach

E-mail: contact@hedent.de